

BULLETIN D'INSCRIPTION

À photocopier et à retourner à :

MEDICAL INTERFACE

2 PLACE ANTONIN JUTARD - 69003 LYON

ou par e-mail à contacts@medical-interface.fr

■ FORMATION – CHOIX DE LA SESSION

ADAPTER LE RECUEIL DES ACTES CSARR/CSAR AUX SPÉCIFICITÉS DE LA NOUVELLE CLASSIFICATION (GROUPES DE RÉADAPTATION) EN SMR [FS13]

28 Mars 2025 - À distance
(1/2 Journée)

21 Novembre 2025 - À distance
(1/2 Journée)

■ ÉTABLISSEMENT

RÉFÉRENCE CLIENT ÉTABLISSEMENT

PUBLIC ESPIC PRIVÉ

ÉTABLISSEMENT

ADRESSE (complète)

TÉL

PERSONNE EN CHARGE DU DOSSIER : Mme M

PRÉNOM

NOM

FONCTION

SERVICE

TÉL

E-MAIL

■ PARTICIPANT(E)

Mme M

PRÉNOM

NOM

FONCTION

SERVICE

TÉL

E-MAIL

BESOIN D'AMÉNAGEMENT À UNE SITUATION DE HANDICAP ?

OUI NON

■ FORMULE D'INSCRIPTION (cout (€) en exonération de TVA)

À DISTANCE (Classe Virtuelle) - 495 € (1/2 Journée)



DATE ET SIGNATURE	
CACHET DE L'ÉTABLISSEMENT	



VOUS AVEZ CHOISI VOTRE FORMATION ? ... ET MAINTENANT

• VALIDEZ L'ADÉQUATION AVEC VOS OBJECTIFS ET VOS BESOINS

Obtenez l'annexe pédagogique (programme détaillé) de la formation ou évaluez si celle-ci correspond à votre besoin de développement de compétences en contactant directement un chargé de formation « **inter** » (formation individuelle) ou « **intra** » (formation de groupe) au **04 72 61 96 35** ou par mail : contacts@medical-interface.fr

• ACCESSIBILITÉ DE NOS FORMATIONS

Bien que nos formations soient majoritairement adaptées aux personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter nos chargés de formation pour évaluer vos besoins et prendre en compte votre situation personnelle.

• PROCÉDER À UNE INSCRIPTION INDIVIDUELLE

Retournez le bulletin d'inscription disponible ci-contre ou télécharger celui spécifique de la formation en vous rendant sur la fiche correspondante sur www.medical-interface.fr

L'accusé de réception du bulletin d'inscription vous sera adressé par e-mail, la confirmation définitive vous parviendra ultérieurement par l'envoi de la convention, un mois environ avant la date de session.

• CONDITIONS DE PARTICIPATIONS

- **LES PRIX DES FORMATIONS** sont exprimés en euros et en exonération de TVA (en de l'article 261.4.4°a.CGI). Les prix sont forfaitaires. Toute session débutée est due dans sa totalité. La facture est émise après la formation ; elle est payable à 30 jours date de facturation.

- **AVANTAGES INSCRIPTION** à valoir sur les formations « **inter** » en présentiel ou en classe virtuelle (offres non cumulables) :

- Inscrivez-vous au plus tard un mois avant la date de formation et **bénéficiez d'une réduction immédiate de 20 €**.
- Inscrivez-vous à plusieurs sur une formation et bénéficiez de **-5% sur la 2ème inscription et -10 % sur la 3ème**. Au-delà contactez-nous.

- **2 FORMULES D'INSCRIPTION** sont disponibles pour les formations « **inter** » en présentiel :

- **En journée d'étude** : comprenant les frais d'inscription, 2 pauses par jour, le déjeuner dans un hôtel 3 étoiles ou de prestations équivalentes.
- **En semi-résidentiel** : comprenant les frais d'inscription, 2 pauses par jour, le déjeuner, l'hébergement dans un hôtel 3 étoiles (lieu de formation) ou de prestations équivalentes et le petit-déjeuner.

- DÉLAIS DE MISE EN PLACE DES FORMATIONS

La mise en place d'une session de formation « **inter** » (en présentiel ou en classe virtuelle) est confirmée **environ un mois avant la date de session** (sur certaines périodes de l'année ce délai peut être réduit à 2 semaines). Sont alors adressées les conventions de formations et convocations des participants validant l'inscription.

- CONDITIONS D'ANNULATION

Toute annulation d'inscription pouvant avoir des répercussions sur le bon déroulement d'une formation et des conséquences financières, seuls les cas de force majeure (maladie, grèves, événements familiaux...) seront acceptés. En cas d'annulation tardive, une facturation pourra être établie à titre de dédommagement (reportez-vous aux conditions générales de vente sur www.medical-interface.fr)

L'organisme se réserve la possibilité de modifier, de reporter ou d'annuler la formation si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent, en particulier si le nombre de participants est jugé pédagogiquement insuffisant.

POUR ALLER PLUS LOIN, RENDEZ-VOUS SUR
WWW.MEDICAL-INTERFACE.FR
RUBRIQUE « FORMATIONS/
LA FORMATION EN PRATIQUE »

Intégralité des conditions de participation conditions générales de vente.
Livre d'accueil et règlement intérieur.

